

Exercice 2024

Le nombre de couvertures établies par la SERV est demeuré stable, tandis que le volume a nettement reculé. C'est au Vietnam, au Turkménistan et en Arabie saoudite que la SERV a assuré les plus grandes opérations d'exportation.

Recettes de primes
en CHF mio.

78,9

Nouvel engagement
en CHF mia.

1,8

Durant l'exercice 2024, la SERV a émis de nouvelles polices d'assurance destinées aux exportateurs suisses pour un montant de CHF 1,765 mia. La part des PME parmi la clientèle de la SERV a augmenté et représente désormais 82 pour cent.

Le nouvel engagement, d'une valeur de CHF 1,765 mia., est nettement inférieur par rapport à l'exercice précédent (CHF 2,641 mia.). La majeure partie est issue de la région Europe de l'Est & Asie centrale, suivie par les zones Proche-Orient & Afrique du Nord et Asie de l'Est & Pacifique. Le nouvel engagement le plus important pour la SERV a eu lieu dans le cadre d'un projet dans le secteur de l'énergie au Vietnam. Le Turkménistan (secteur de l'énergie), l'Arabie saoudite (secteur ferroviaire), les Émirats arabes unis, la Lituanie, l'Allemagne et l'Angola ont constitué d'autres pays avec de nouveaux engagements de plus de CHF 100 mio.

Comme observé historiquement, les chiffres concernant les engagements ont été fortement déterminés par quelques grands projets. Les dix plus grandes opérations représentent près de 70 pour cent du nouvel engagement. Comme l'exercice durant précédent, la SERV a soutenu en 2024 divers projets d'infrastructure dans le secteur ferroviaire et le secteur de l'énergie. Pour le financement de grands projets, la SERV apporte souvent son soutien par le biais d'assurances de crédit acheteur.

Les recettes de primes d'un montant de CHF 78,9 mio. se situent au niveau de la moyenne pluriannuelle en dépit de la situation économique morose. Le résultat de l'activité d'assurance de l'exercice 2024, d'un montant de CHF 94,7 mio., comprend des intérêts créditeurs résultant de rééchelonnements qui ne se montent plus qu'à CHF 4,4 mio., alors qu'ils s'élevaient encore à CHF 17,6 mio. l'an passé. Les charges des sinistres ont été exceptionnellement faibles, totalisant CHF 15,5 mio.



«Notre initiative auprès des banques régionales nous a permis de former leurs conseillers à la clientèle entreprises et de soutenir ainsi de nouvelles entreprises issues de PME avec nos solutions d'assurance.»

Lars Ponterlitschek
Chief Insurance Officer

Le domaine de l'acquisition s'est principalement consacré à la stratégie Pathfinding et à l'initiative auprès des banques régionales.

Points clés de l'acquisition

En 2024, la SERV a concentré ses efforts de prospection sur deux thématiques: la poursuite de la stratégie Pathfinding et la mise en œuvre de l'initiative auprès des banques régionales, dans le cadre de laquelle la SERV souhaite également attirer systématiquement l'attention des banques actives au niveau régional sur son offre.

La stratégie Pathfinding vise à offrir aux PME suisses un meilleur accès aux grands projets internationaux, avant tout dans le secteur des infrastructures. Grâce à un travail actif sur les marchés des acheteurs, nous mettons en contact des exportateurs suisses avec des entreprises générales internationales.

En collaboration avec le SECO, Switzerland Global Enterprise (S-GE), Swissmem, Swissrail et suisse.ing, la SERV constitue la Team Switzerland Infrastructure, qui fait la promotion des compétences de l'industrie suisse pour les projets d'infrastructure internationaux sur les marchés des acheteurs d'une part, et des possibilités de financement attrayantes avec une couverture de la SERV d'autre part.

La SERV a participé aux activités communes suivantes de la Team Switzerland Infrastructure: plusieurs voyages de délégations économiques du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR) et du Secrétariat d'État à l'économie (SECO) en Arabie saoudite, en Chine et aux États-Unis, une mission d'information en Inde et un forum sur les infrastructures au Brésil.

La mise en œuvre de «l'initiative auprès des banques régionales» s'est poursuivie l'année dernière. Dans l'écosystème du financement d'exportations, les banques constituent un multiplicateur important permettant de mettre en contact les exportateurs avec la SERV. Par le biais de formations ciblées des conseillers à la clientèle entreprises des banques suisses, les produits et solutions de la SERV ont pu gagner en notoriété auprès des PME.

Évolution des chiffres en matière de demandes et de nouvelle exposition

La valeur des demandes approuvées reste stable, mais leur nombre est inférieur à la moyenne.

En 2024, la SERV a approuvé 578 nouvelles demandes, dont 433 polices d'assurance (PA) et 145 accords de principe (AP). Le volume des 578 demandes se situe au niveau de celle de l'exercice précédent, mais toujours en-dessous des chiffres atteints précédemment.

Le recul doit être considéré dans le contexte de la situation toujours tendue de l'industrie technologique suisse (industrie des machines, des équipements électriques et des métaux ainsi que les secteurs technologiques liés). Durant les neuf premiers mois de l'année 2024, Swissmem a fait état de chiffres d'affaires réduits ainsi que d'un recul des exportations de biens et des commandes reçues.

La nouvelle exposition a nettement baissé, passant de CHF 4,432 mia. à CHF 2,733 mia., car la SERV a assuré moins de grands projets. L'ampleur des engagements d'assurance pris a comme d'habitude varié dans une large fourchette. Les montants ont oscillé entre CHF 41 000 pour une garantie de «Bonds» et CHF 269,0 mio. dans le cadre d'une assurance de crédit acheteur. Comme à l'accoutumée, la SERV a avant tout assuré des opérations pour des PME suisses.

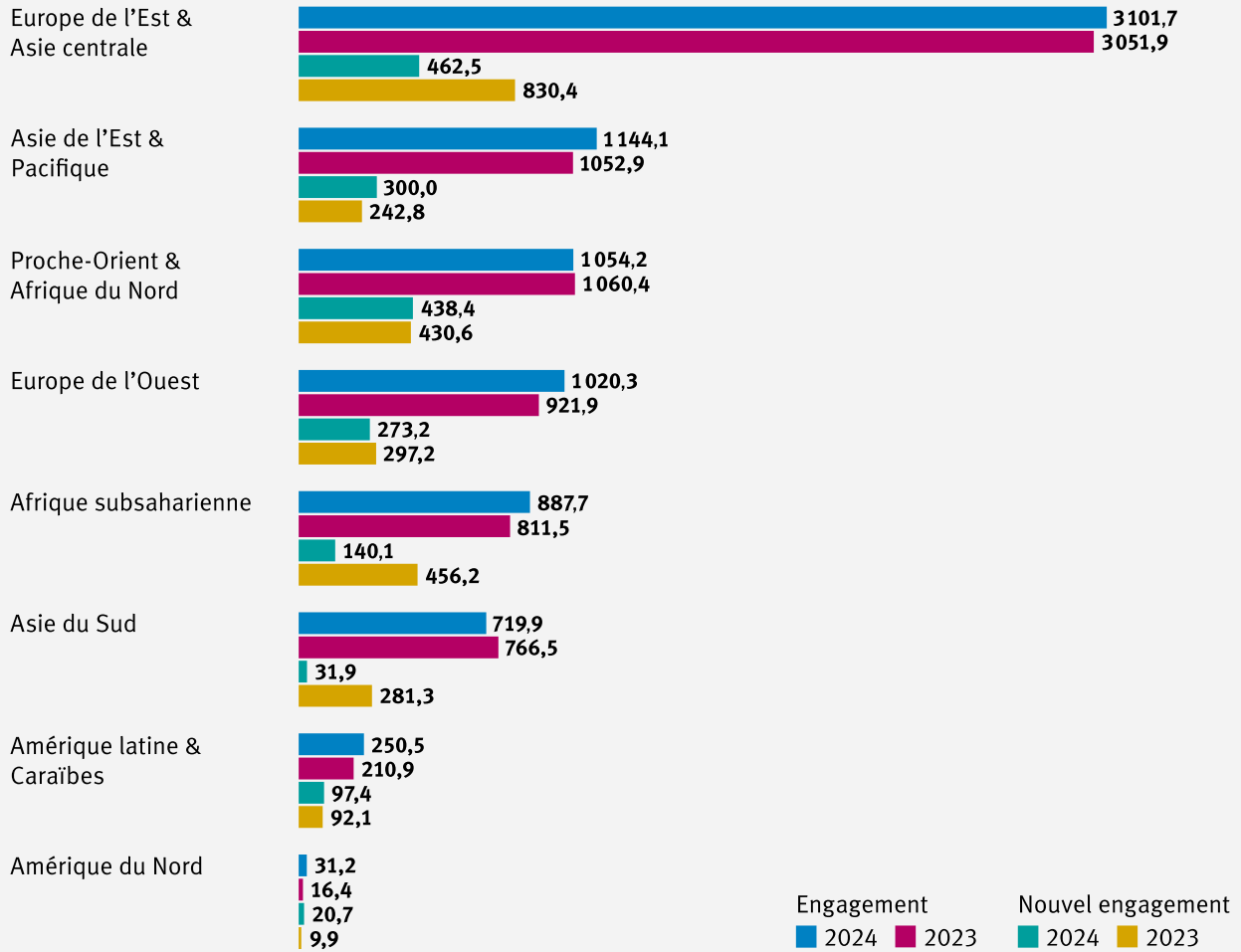
Les produits ayant rencontré le plus de succès sont l'assurance de crédit fournisseur et la garantie de «Bonds».

Le volume des AP nouvellement établis a fortement reculé. La tendance constatée les années précédentes d'une demande accrue d'assurances de crédit acheteur avec des durées de crédit longues ne s'est pas poursuivie: seulement 39 polices ont été émises. Les produits rencontrant le plus de succès sont traditionnellement l'assurance de crédit fournisseur et la garantie de «Bonds». En ce qui concerne la nouvelle exposition, elle se composait à hauteur de 80 pour cent d'opérations de crédit présentant des durées de plus de deux ans.

Pour les PME, les produits de liquidités revêtent une importance particulière. Cela comprend l'assurance de crédit de fabrication et les garanties de «Bonds». Le nombre d'assurances de crédit de fabrication établies a reculé de 56 à 42 en 2024. Le nombre de garanties de «Bonds» émises a augmenté de 159 à 174.

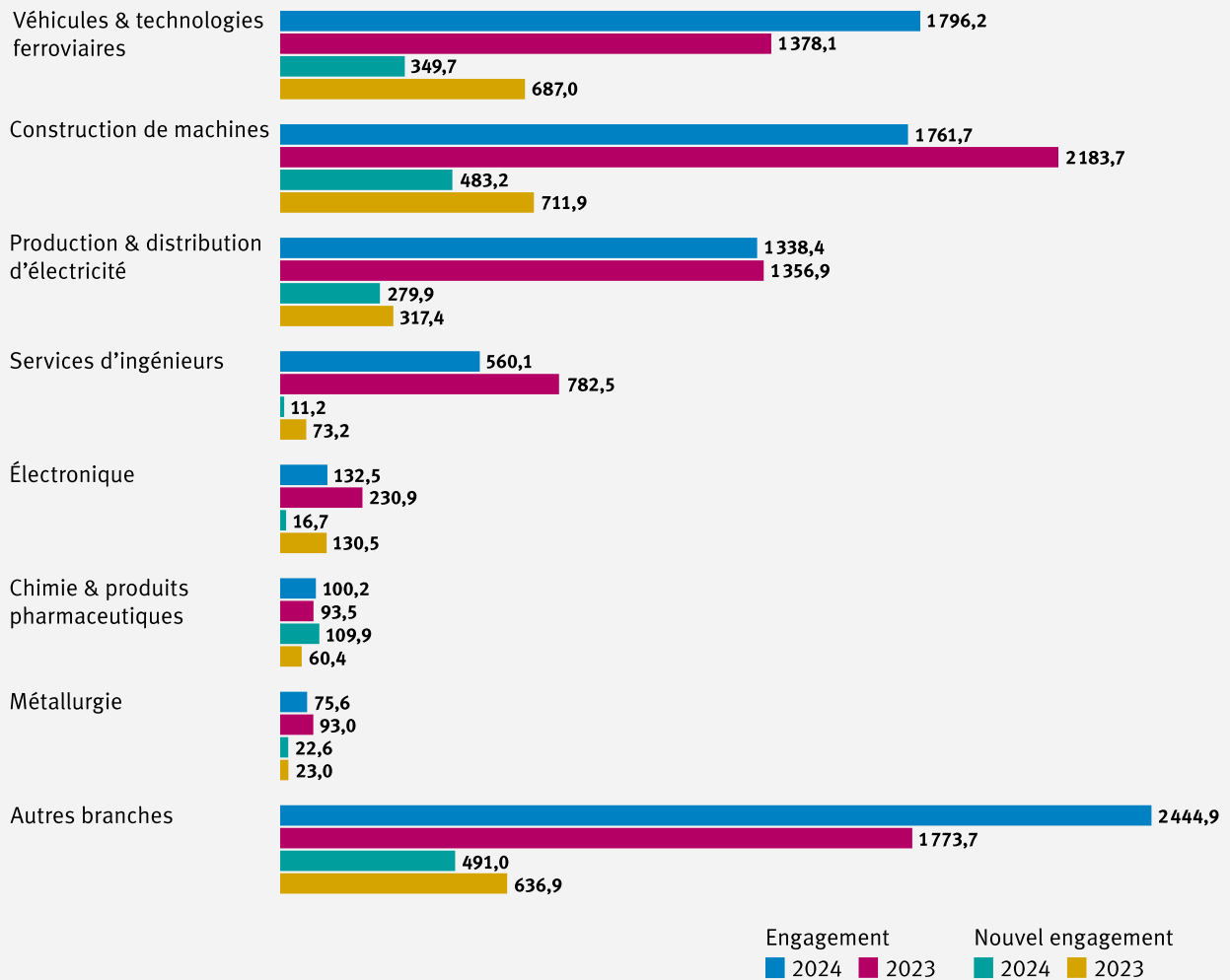
Engagement et nouvel engagement par régions

en CHF mio., état au 31 décembre



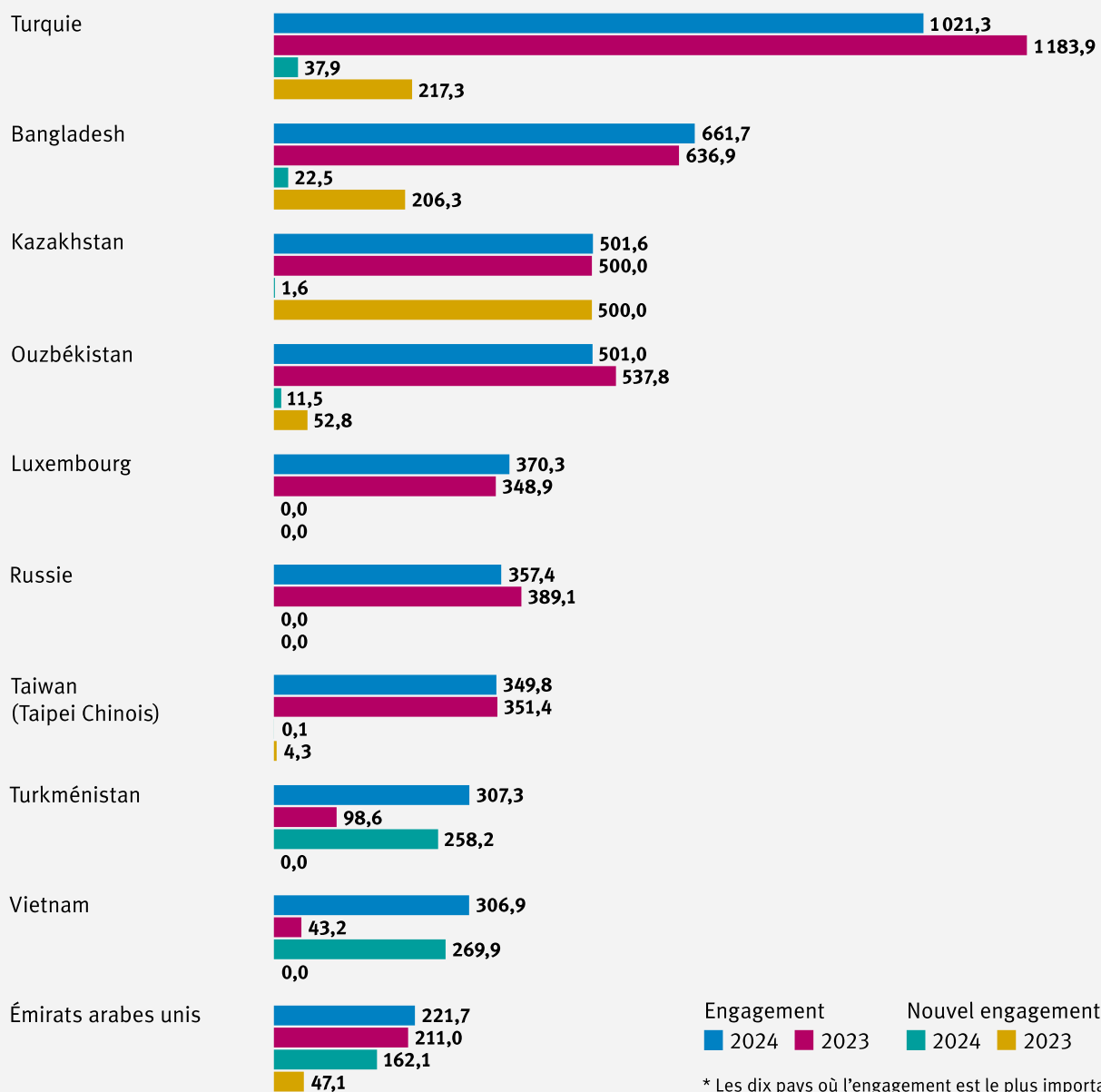
Engagement et nouvel engagement par industries

en CHF mio., état au 31 décembre



Engagement et nouvel engagement par pays*

en CHF mio., état au 31 décembre

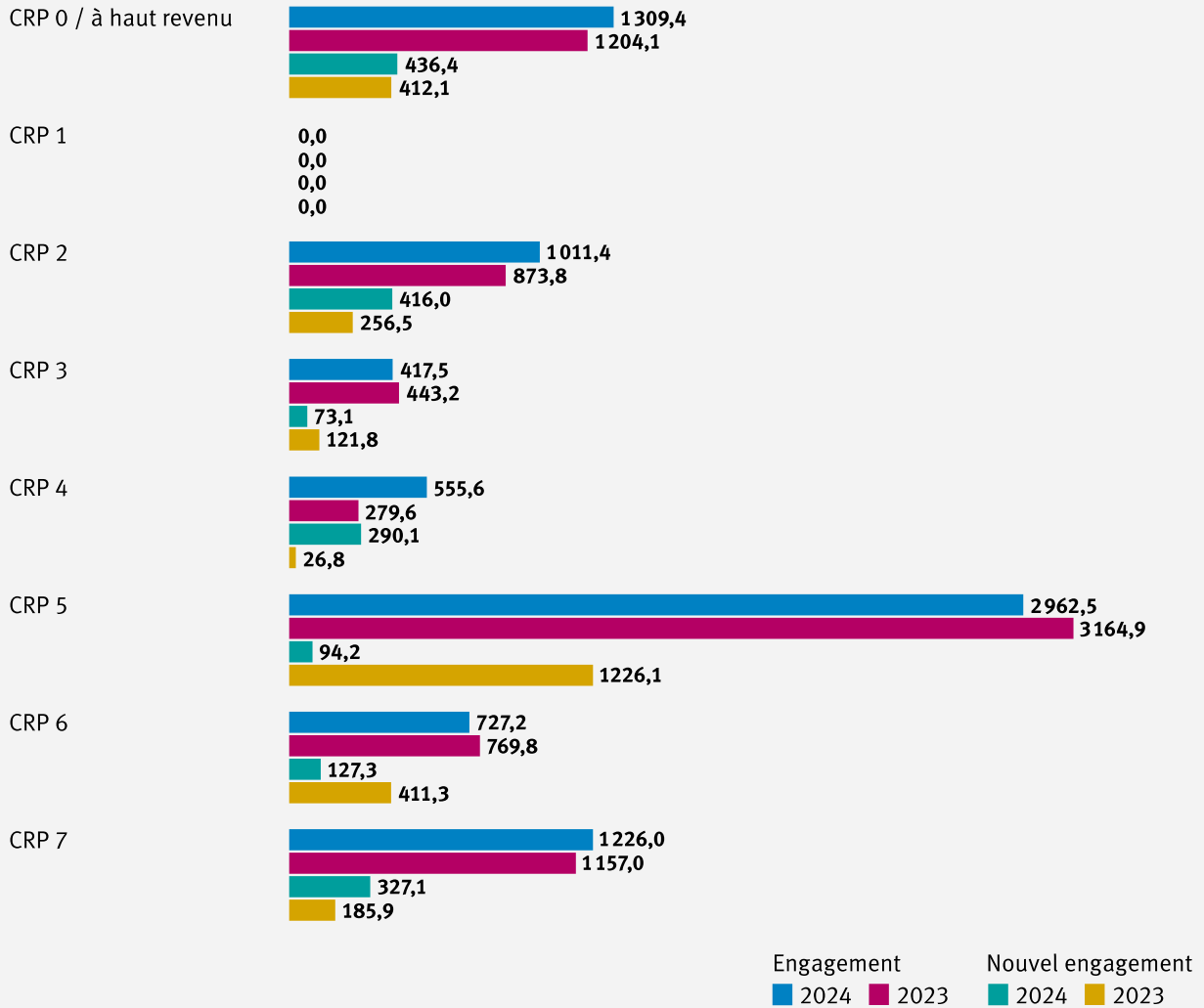


Engagement Nouvel engagement
 ■ 2024 ■ 2023 ■ 2024 ■ 2023

* Les dix pays où l'engagement est le plus important

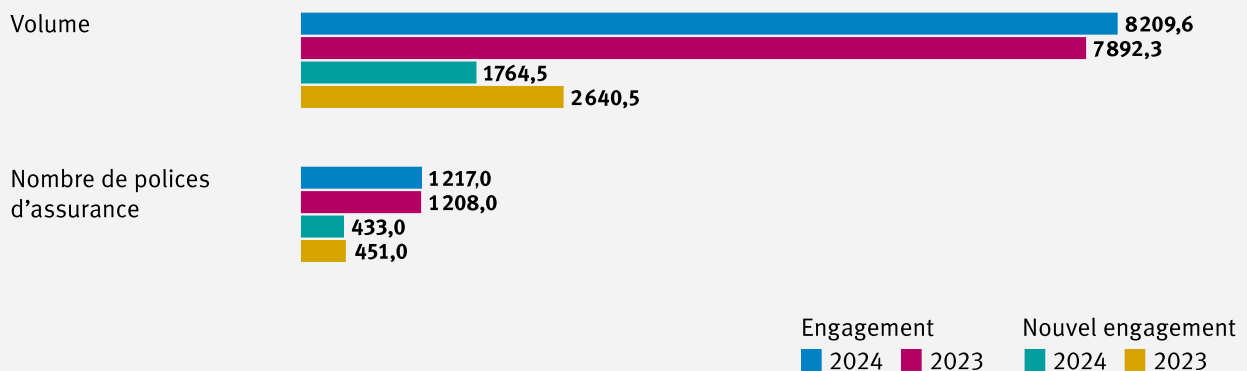
Engagement et nouvel engagement par catégories de risque pays (CRP)

en CHF mio., état au 31 décembre



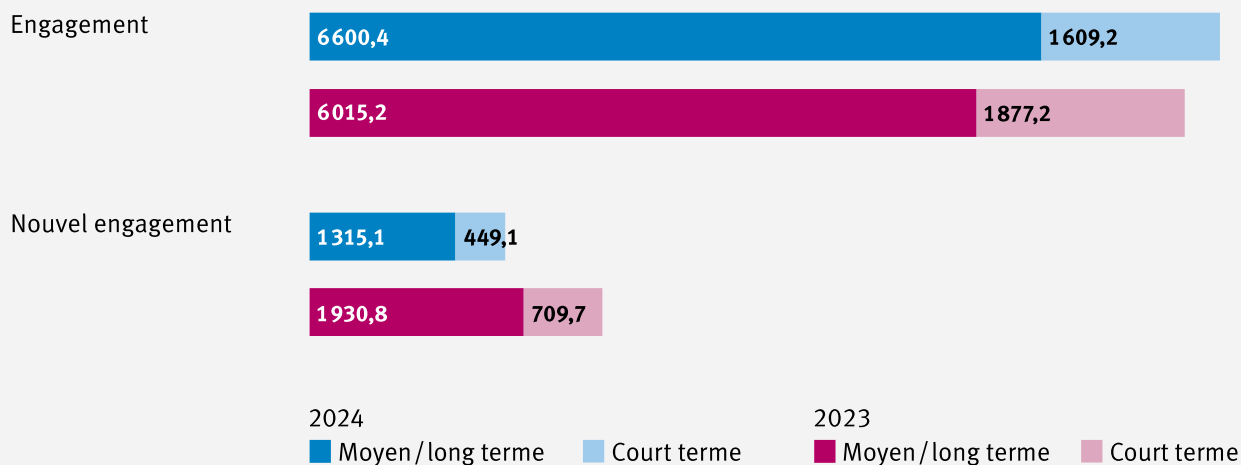
Engagement et nouvel engagement par volumes

en CHF mio., état au 31 décembre



Engagement et nouvel engagement par durée de crédit

en CHF mio., état au 31 décembre



État de l'exposition et de l'engagement

L'exposition de la SERV s'élevait à CHF 9,865 mia. au 31 décembre 2024, soit CHF 190,8 mio. de plus qu'au terme de l'exercice précédent.

L'engagement s'élevait à CHF 8,210 mia. à la date de référence du bilan, soit CHF 317,3 mio. de plus qu'à la date de référence de l'année précédente. Le montant des AP a diminué de CHF 126,5 mio. par rapport à l'année précédente, passant à CHF 1,655 mia.

L'exposition et l'engagement affichent une légère croissance.

La plus forte exposition par pays de la SERV revient à la Turquie, comme c'était déjà le cas ces dernières années, avec CHF 1,292 mia. L'Angola conserve la deuxième place de la liste des pays par exposition. En ce qui concerne la Russie, l'exposition a continué à diminuer grâce à des réductions de risques dans les affaires existantes. Depuis 2022 et les sanctions adoptées à l'encontre de la Russie, la SERV n'est plus autorisée à assurer de nouveaux projets dans ce pays. Le reste de l'engagement comprend encore CHF 357,0 mio., ce qui correspond à une réduction des risques de CHF 31,7 mio. par rapport à l'exercice précédent.

Sinistres

+ 16

Sinistres et créances

Au cours de l'exercice écoulé, la SERV a enregistré 16 nouveaux sinistres, pour lesquels elle a versé CHF 47,0 mio. d'indemnités. La majeure partie des sinistres concernait des cas mineurs. Un sinistre de moyenne ampleur a en outre été déclaré en Russie, ainsi que deux autres plus importants en Éthiopie. Au total, les indemnités versées en 2024 s'élèvent à CHF 109,6 mio.

Indemnités
en CHF mio.

109,6

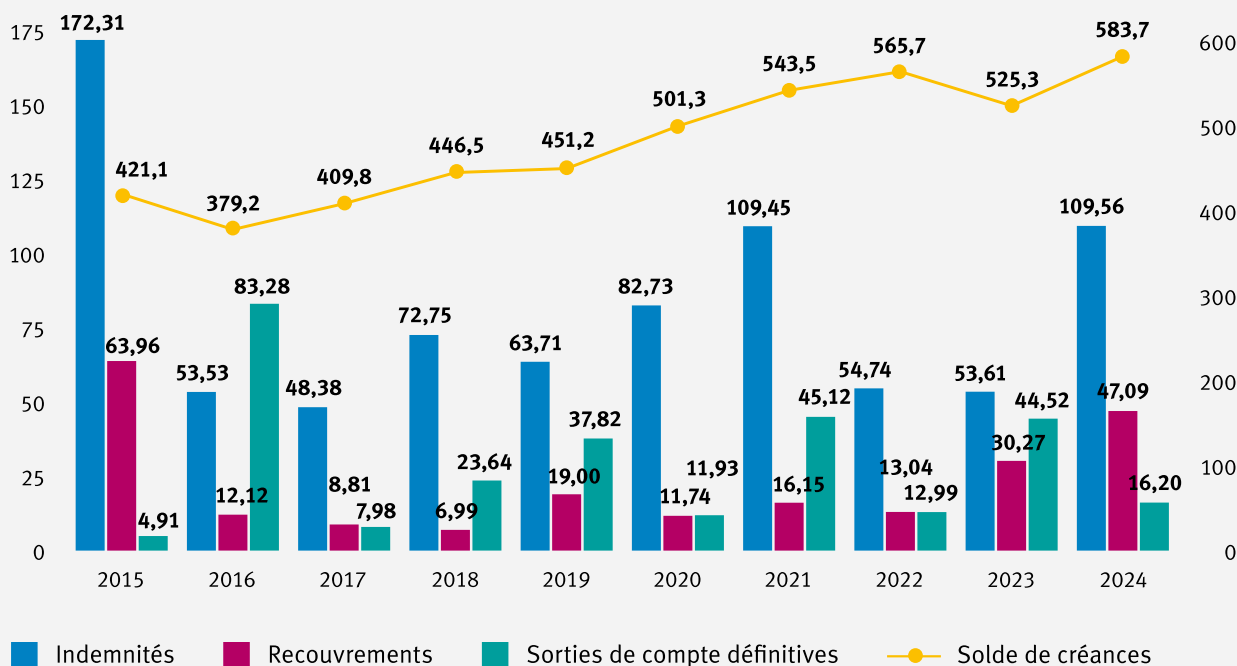
La SERV a réussi à prévenir certains sinistres en adoptant une approche proactive dans la gestion de certaines situations en cours de dégradation. Cela s'est concrétisé par la mise en place de mesures telles que des restructurations d'échéances et des extensions de couvertures. Des crises ont éclaté après la pandémie de COVID-19, comme le conflit en Ukraine ou le conflit au Proche-Orient.

En matière de recouvrement, 245 sinistres ont été traités dans un total de 41 pays. Le recouvrement est une procédure souvent difficile et laborieuse, qui dépend fortement du pays du débiteur ainsi que de la volonté ou de la capacité de payer de ce dernier. La mise en œuvre de poursuites dans le pays du débiteur concerné se conclut cependant régulièrement par un succès pour la SERV. Le soutien des acteurs politiques tels que les ambassades a parfois un effet très positif sur les recouvrements. Les montants les plus élevés recouverts pendant l'exercice considéré proviennent des Émirats arabes unis (CHF 16,1 mio.), du Salvador (CHF 5,7 mio.) et de l'Inde (CHF 5,3 mio.).

Vue d'ensemble des dommages et créances
en CHF mio.

Indemnités et recouvrements / sorties de compte définitives

Solde de créances



La crise du COVID-19 a donné lieu à un accord international prévoyant un report de paiement pour les pays les plus pauvres.

Restructurations et rééchelonnements de dettes

La convention internationale sur l'initiative de suspension du service de la dette (ISSD) conclue en 2020 pour les pays les plus pauvres en raison de la crise du coronavirus a eu des incidences depuis l'exercice 2020. Parmi les pays présentant des rééchelonnements de dettes avec la Suisse, le Cameroun et le Pakistan se sont vu accorder des délais de paiement au titre de l'ISSD pour leurs échéances de 2020 à fin 2021. Les remboursements ont repris depuis la mi-2022.

Fin octobre 2022, les créanciers du Club de Paris – parmi lesquels la Suisse – sont convenus d'un nouveau règlement pour le rééchelonnement de la dette de l'Argentine. L'accord bilatéral avec l'Argentine a été signé le 16 mars 2023. Les remboursements de l'Argentine sont désormais effectués régulièrement.

Le Club de Paris est un forum international de négociation pour la restructuration de la dette des pays surendettés.

En novembre 2020, les pays du G20, les membres du Club de Paris et d'autres pays créanciers sont convenus d'un «Cadre commun pour les traitements de dette au-delà de l'ISSD» (Cadre commun). L'objectif de ce cadre est de trouver une solution pour les pays qui ont besoin d'aide au-delà de l'ISSD pour surmonter leurs problèmes de liquidités ou dont la dette publique n'est pas viable. Les traitements de dette dans le cadre commun sont soit déjà mis en œuvre, soit à différents stades de négociation pour le Tchad, la Zambie, le Ghana et l'Éthiopie.

La SERV – et donc la Suisse – est concernée pour ces trois derniers pays. Dans le cas de la Zambie, le protocole d'accord multilatéral a été signé en octobre 2023 et l'accord bilatéral est en cours d'élaboration. Dans le cas du Ghana, le protocole d'accord multilatéral a été signé par la plupart des Official Bilateral Creditors. Il sera ensuite possible de mener les négociations bilatérales sur la restructuration de la dette. En ce qui concerne l'Éthiopie, il n'y a pas encore de solution concrète pour une restructuration de la dette, mais les négociations ont commencé.

Les autres pays énumérés dans le tableau «Avoirs résultant d'accords de rééchelonnement» avec lesquels des accords de rééchelonnement ont été conclus au Club de Paris ont honoré leurs obligations de paiement pendant l'exercice.

Gestion des risques et politique de couverture

La SERV opère une gestion des risques efficace et systématique, qui fait partie intégrante des processus commerciaux et processus de gestion.

La gestion des risques de la SERV sert entre autres à garantir sa propre rentabilité à long terme.

Le système de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise est développé en permanence.

La propension au risque de la SERV est définie dans la stratégie de risque.

Politique et gestion de risque

La politique de risque édictée par le conseil d'administration (CA) pose le cadre pour une gestion des risques efficace et prévoyante, en accord avec la mission légale de la SERV et dans l'optique de garantir l'autofinancement à long terme. Le système de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise permet d'atteindre les objectifs de l'entreprise et de protéger le patrimoine et la réputation de la SERV. Il se compose de processus et de mesures pour l'évaluation, le traitement et la communication des risques. Dans l'esprit d'une amélioration continue, il est développé en permanence.

Au cours de l'année, diverses analyses de risques, de scénarios et de sensibilité ont été réalisées, notamment le processus annuel d'évaluation des risques critiques. L'objectif de cette évaluation est d'identifier dans l'ensemble du catalogue des risques les menaces fondamentales pour le résultat de l'entreprise, la capacité de fonctionnement, la réalisation des objectifs stratégiques ou la réputation de la SERV et de les contrôler. Il convient de noter que le catalogue de risques répertorie les risques stratégiques, financiers, actuariels et opérationnels surveillés en permanence. De plus, la SERV prend en compte les risques de concentration et les risques transversaux, comme le risque pour la réputation ou le risque ESG, et examine également les risques émergents.

La propension au risque de la SERV est définie dans la stratégie de risque. Un suivi continu des indicateurs définis permet de détecter sans faute et de gérer les dépassements potentiels de la propension au risque à un stade précoce. Le CA et la direction sont régulièrement informés de la situation en matière de risques.

Les risques critiques de la SERV sont évalués chaque année.

Le système de contrôle interne (SCI) se concentre sur l'identification de risques opérationnels au sein des processus clés et sur la description et la mise en œuvre de mesures de contrôle appropriées en vue de réduire le risque. Les risques et les contrôles traités par le SCI sont vérifiés chaque année et, si nécessaire, complétés ou adaptés à des processus de travail modifiés. Afin de garantir le respect de toutes les normes légales, réglementaires, éthiques et internes pertinentes, la SERV exploite en outre un système de gestion de la conformité (Compliance Management System, CMS).

S'appuyant sur les évolutions du marché et, surtout, sur les prévisions commerciales de ses principaux clients, la SERV examine régulièrement ses capacités restantes par rapport au capital porteur de risque (CPR) et à l'exploitation du plafond d'engagement.

Le plafond d'engagement fixé par le Conseil fédéral s'élève à CHF 14 mia. et était utilisé à 70,5 pour cent au 31 décembre 2024.

Engagement d'assurance

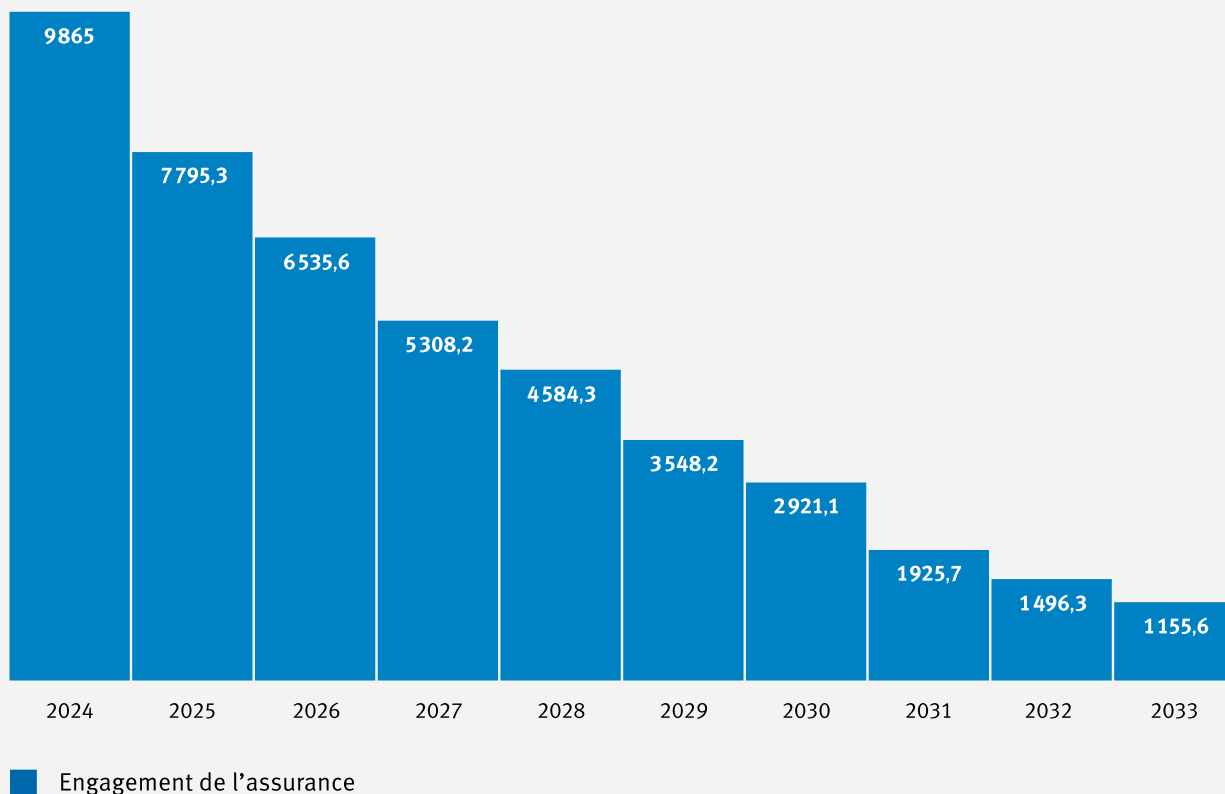
Le Conseil fédéral fixe un plafond d'engagement qui définit le montant maximal des engagements de l'assurance de la SERV. Ce plafond d'engagement se monte actuellement à CHF 14 mia. et était utilisé à 70,5 pour cent à la fin 2024.

Les risques des opérations d'assurance de la SERV sont évalués et traités selon des principes homogènes. Ils peuvent être réduits ou assurés par le biais de réassurances. La SERV recourt à ce moyen par exemple lorsque les limites relatives aux pays ou à la contrepartie sont fortement sollicitées ou quand il convient de réduire les risques de concentration.

Dans le cas d'opérations d'exportation d'une portée particulière, il incombe également au CA d'informer le SECO en avance, afin que le Conseil fédéral puisse donner des directives. En 2024, une opération d'exportation a été soumise au processus d'identification des opérations ayant un caractère politique sensible susceptibles de revêtir une portée particulière.

Expiration de l'engagement de l'assurance de la SERV

en CHF mio.



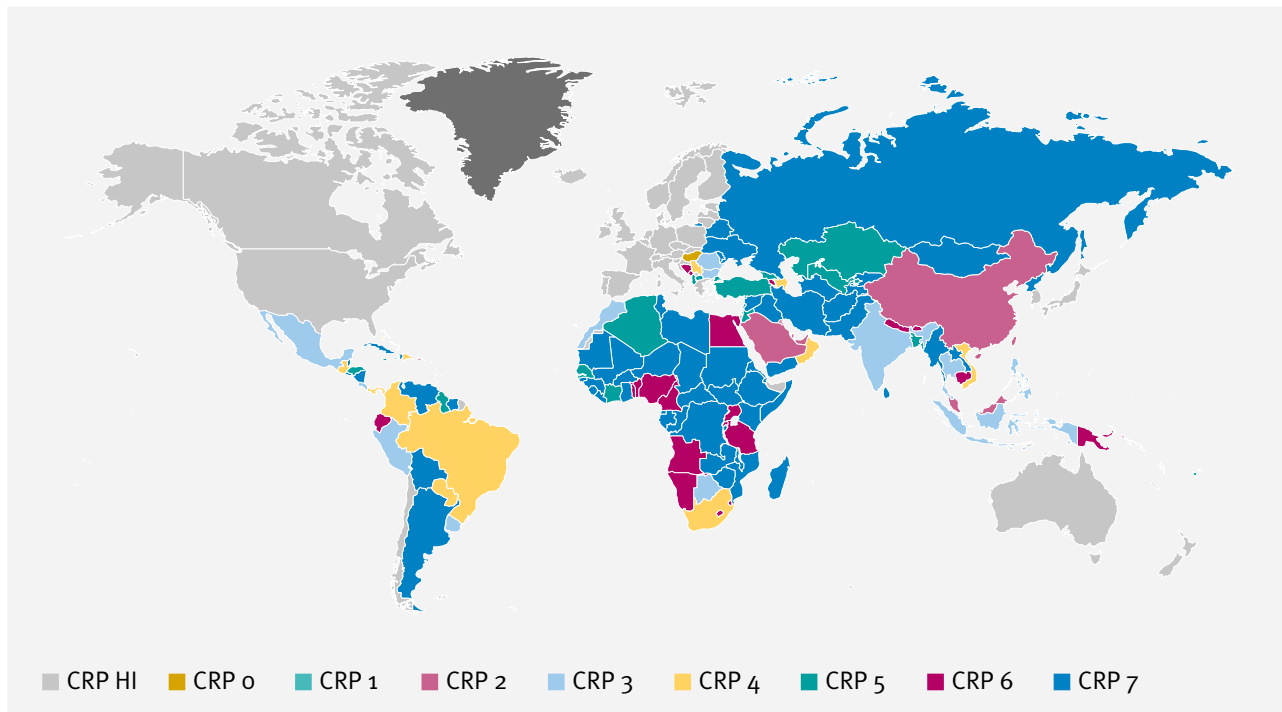
La politique de couverture donne des informations sur les possibilités d'assurance de la SERV par pays, secteur et durée.

Politique de couverture

La politique de couverture de la SERV définit pour chaque pays les principes généraux de couverture par catégorie de contrepartie (État, banques ou entreprises privées). Elle constitue un instrument important dans le contrôle du risque de l'activité d'assurance. Elle prend en compte les évolutions économique, financière et politique d'un pays et les dispositions de l'OCDE, ainsi que les modifications des directives contenues dans le mandat légal. Outre ses propres analyses, la SERV prend également en compte des sources externes, par exemple les estimations d'agences de notation reconnues ou catégorie de risque pays de l'OCDE (CRP). La classification des pays dans les catégories CRP est régulièrement vérifiée et réévaluée par le Groupe d'experts en risque pays de l'OCDE. La SERV fait partie de ce groupe d'experts.

Catégories de risque pays de l'OCDE

État au 31 décembre 2024



Environnement international

Au cours de l'exercice écoulé, la SERV a maintenu et renforcé ses relations bilatérales. Tout en poursuivant son dialogue annuel régulier avec les pays «DACH» (Allemagne, Autriche et Suisse), la SERV a initié de nouvelles coopérations.

La SERV a accueilli pour la première fois une conférence destinée aux spécialistes PME de l'Union de Berne.

L'Union de Berne (UB) permet des échanges réguliers avec des organismes d'assurance contre les risques à l'exportation (ECA) du monde entier, ainsi qu'avec des organismes privés d'assurance-crédit à l'exportation. Cette année, la SERV a accueilli pour la première fois une conférence de deux jours de l'UB à Zurich. Les participants étaient des spécialistes des PME au sein des ECA et assurances privées du monde entier. Les discussions ont porté sur les défis et les différentes solutions possibles pour que les ECA puissent encore mieux soutenir les PME à l'avenir.

La SERV crée des opportunités supplémentaires pour les exportateurs suisses grâce à l'entretien de relations bilatérales.

En outre, deux assemblées générales de l'UB se sont à nouveau tenues en 2024. L'accent a été mis sur l'innovation et la coopération afin de répondre aux défis d'une situation mondiale en rapide évolution. Dans ce contexte, les discussions ont examiné les mesures prises et les innovations développées par les agences de crédit à l'exportation (ACE) dans le cadre de leur mandat, ainsi que l'intensification de la collaboration entre ECA, assureurs privés et institutions multilatérales.

La révision des approches communes (recommandations de l'OCDE en matière d'évaluation environnementale et sociale) a abouti lors des négociations de l'OCDE en 2024. Les restrictions possibles dans le domaine des combustibles fossiles ont également été traitées de manière intensive. Les discussions à ce sujet se poursuivent sous la direction du SECO.

La SERV échange régulièrement des informations avec les associations économiques et professionnelles ainsi que les ONG intéressées.

Environnement national et affaires publiques

Depuis sa fondation, la SERV entretient des échanges réguliers avec les associations professionnelles et économiques intéressées ainsi qu'avec les organisations de la société civile (ONG). Cet engagement est par ailleurs l'une des exigences posées par le Conseil fédéral à l'égard de la SERV dans ses objectifs stratégiques. Sur la base de cette mission et de la décision stratégique de gagner en visibilité dans la sphère publique, la SERV a mené un dialogue stratégique avec les parties prenantes, parmi lesquelles figurent des associations et organisations partenaires, des banques et des assurances, des ONG, le Parlement ainsi que l'administration fédérale, y compris les représentations suisses à l'étranger.

L'orientation donnée dans le domaine des affaires publiques sera poursuivie en 2025.

Dans le cadre des rencontres organisées, il s'agissait en premier lieu d'informer les interlocuteurs du mandat et du fonctionnement de la SERV. Au cours de l'année écoulée, le développement de la SERV et les questions climatiques ont également été fréquemment abordés. Le vif intérêt suscité auprès des interlocuteurs pour les missions de la SERV et les thématiques relatives à l'économie d'exportation justifie la poursuite de l'orientation initiée dans le domaine des affaires publiques au cours de l'année à venir.

Stratégie et développement de la SERV

La SERV réexamine sa stratégie d'entreprise chaque année afin de l'adapter, si nécessaire, aux circonstances changeantes et aux nouveaux objectifs stratégiques du Conseil fédéral. Pour la période stratégique 2024 à 2027 en cours, le Conseil fédéral réitère son mandat à la SERV de proposer des solutions pour son développement. Une grande attention est en outre accordée au renforcement du soutien aux PME, ainsi qu'à l'amélioration de l'efficacité et de la productivité.

La SERV échange étroitement avec le SECO et l'AFF sur une révision partielle du cadre légal.

Afin que la SERV puisse remplir sa mission et continuer à préserver au mieux la compétitivité de l'économie d'exportation suisse, une révision partielle du cadre légal est nécessaire. Conformément à la décision du conseil d'administration, la SERV a déposé une proposition auprès du Secrétariat d'État à l'économie (SECO) et échange étroitement avec le SECO et l'Administration fédérale des finances (AFF) à ce sujet. Le SECO n'a pas encore pris de décision.

Au mois de juin 2021, le conseil d'administration (CA) de la SERV a adopté la stratégie climatique de la SERV. Cette stratégie reste le fondement des efforts de la SERV pour soutenir l'objectif de zéro net de la Suisse. La SERV l'observe en permanence et se réserve le droit de l'adapter en cas de besoin.



«Le passage au numérique de la SERV est un processus continu. Connaître les besoins de nos clients et de nos collaborateurs est un apprentissage permanent.»

Heribert Knittlmayer
Chief Operating Officer

Passage au numérique

La stratégie numérique de la SERV a une influence sur différents domaines spécialisés: l'application principale, modernisée en 2023, a été transformée en une plateforme d'assurance principale où les applications front-end et back-end sont reliées pour former un système global. Elle comprend par exemple des processus d'indemnisation désormais numérisés et un processus automatisé de notification à l'OCDE.

Pour la numérisation de la gestion des dossiers, l'accent a été mis sur le transfert en suspens des dossiers de la SERV archivés aux Archives fédérales (AFS) à Berne. Le système de classement nouvellement développé a été validé par les AFS. Un système de gestion numérique des documents et un système de gestion des sorties ont été intégrés dans la plateforme d'assurance principale. Les conditions techniques pour une gestion numérisée des dossiers sont ainsi réunies.

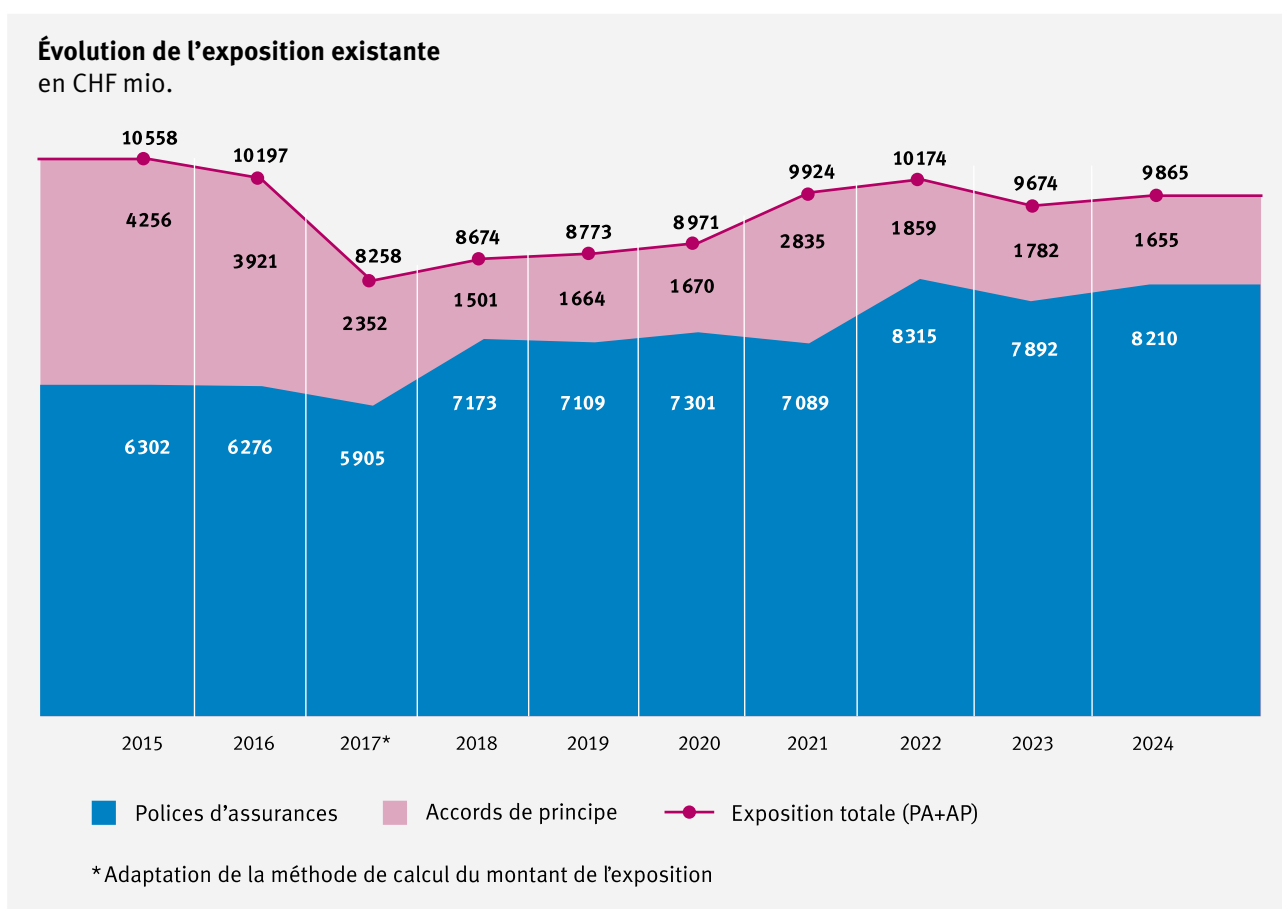
La SERV poursuit résolument sa stratégie numérique.

Durant l'été 2024, la SERV a lancé un projet de refonte de son portail client en ligne. Des entretiens et des ateliers ont été organisés avec les clients afin de répondre le mieux possible aux besoins de nos clients. L'objectif est d'améliorer la clarté, la compréhension et le guidage de l'utilisateur.

Outre les mesures de sécurité techniques et organisationnelles, l'utilisation correcte des moyens numériques est importante pour la protection des données et la sécurité de l'information de la SERV. Les collaborateurs de la SERV ont donc suivi régulièrement des formations sur la cybercriminalité et la protection des données.

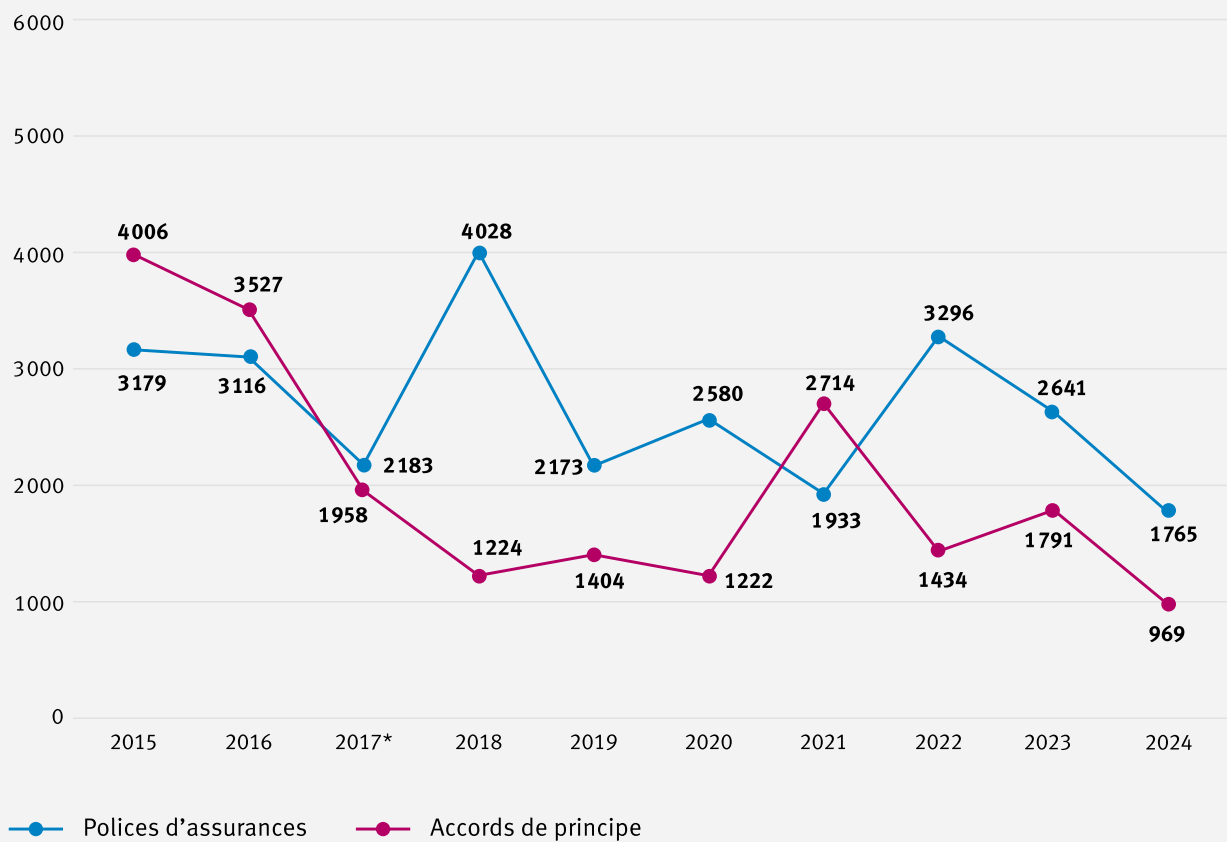
Comparaison pluriannuelle

Les activités commerciales de la SERV sont étroitement liées à la conjoncture des exportations suisses. C'est pourquoi le volume d'affaires et les flux de fonds de la SERV peuvent fluctuer.



Évolution des nouvelles opérations

en CHF mio.



* Adaptation de la méthode de calcul du montant de l'exposition

Le portefeuille d'exposition indique le total de tous les risques assurés par la SERV via ses PA et ses AP.

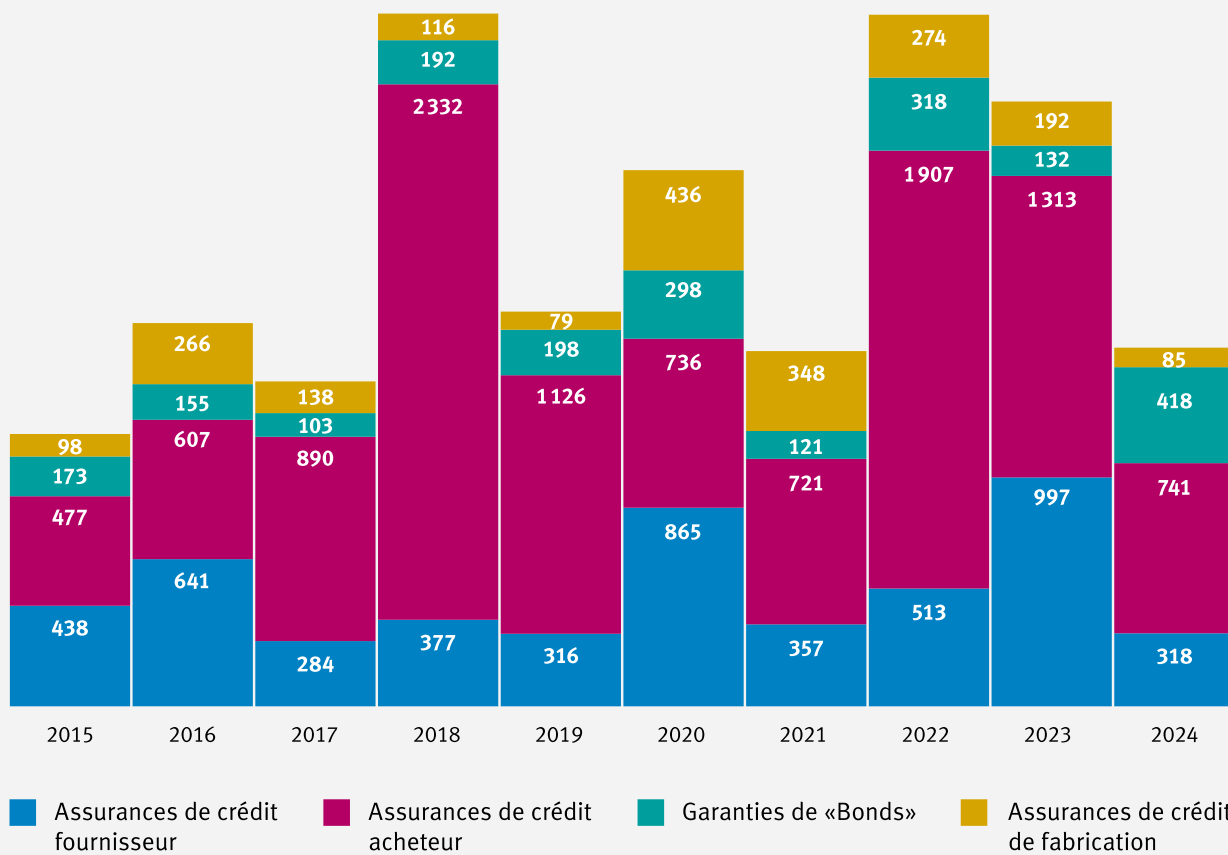
Étant donné que la SERV est une agence de crédit à l'exportation publique qui complète l'offre des assurances privées via l'assurance de risques non couverts sur ce marché, le volume d'opérations et le flux de fonds provenant des activités commerciales de la SERV sont soumis à de fortes variations. La demande d'assurances auprès de la SERV dépend d'une part de la conjoncture du secteur exportateur suisse et, d'autre part, des pays vers lesquels ces opérations d'exportation sont réalisées et des conditions de paiement ou de crédit convenues par les parties à l'opération.

L'exposition existante représente le total de l'ensemble des risques que la SERV assure via ses polices d'assurance (PA) et ses accords de principe (AP) à la fin de l'exercice.

L'évolution des nouvelles opérations mesure la somme de l'ensemble des nouveaux risques assurés au cours d'une année, les PA et les AP étant comptabilisés séparément. Ces deux indicateurs sont soumis à une forte volatilité. En général, les années pour lesquelles le volume des nouvelles opérations d'AP est élevé alternent avec les années où le volume des nouvelles opérations de PA (nouvel engagement) est élevé.

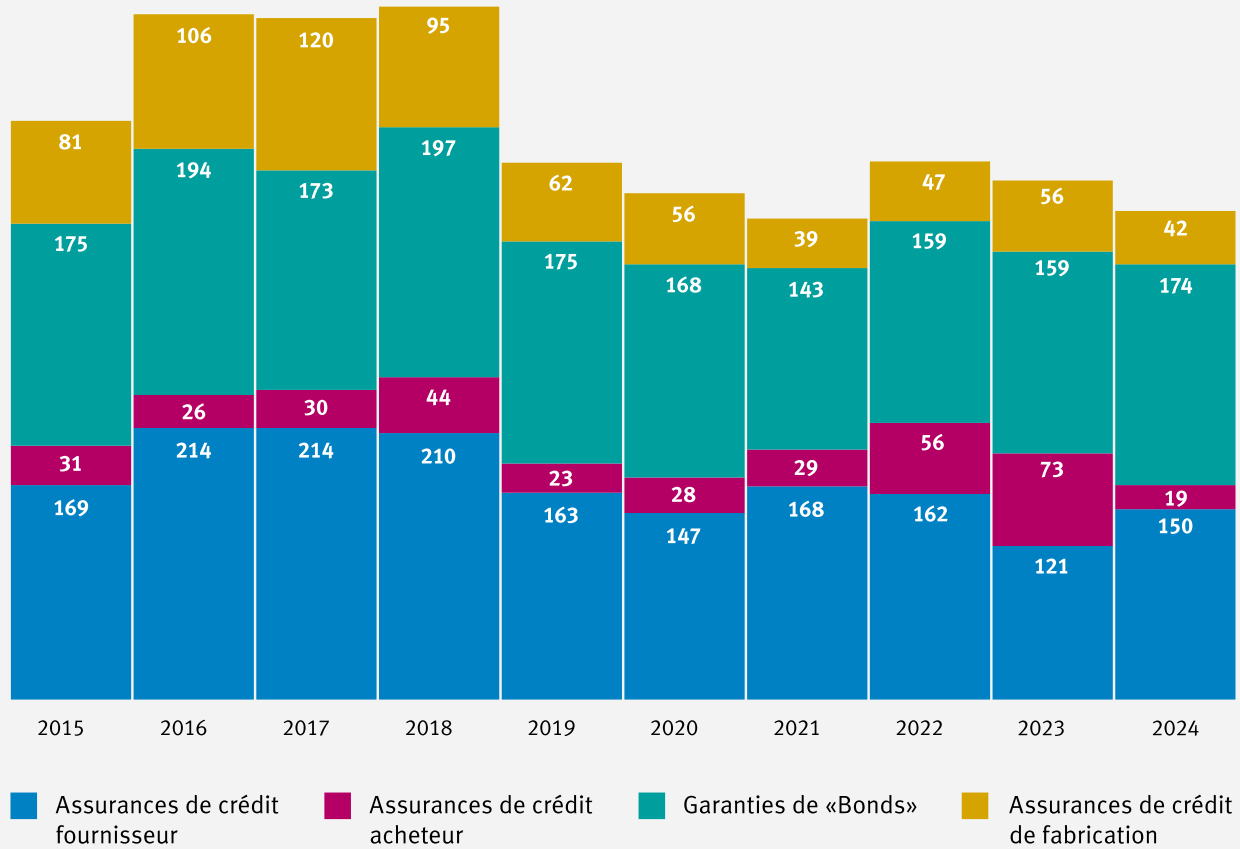
Si l'on observe les chiffres des nouveaux engagements en les différenciant selon les principaux produits, on constate que le nombre et le volume des différents produits sont généralement inversement proportionnels: si, par exemple, la SERV assure un volume d'opérations important via un petit nombre d'assurances de crédit acheteur au cours d'une année, alors le volume correspondant aux assurances de crédit de fabrication et aux garanties de «Bonds» se répartit sur un grand nombre d'opérations d'exportation.

Évolution des principaux produits – nouvel engagement en CHF mio.



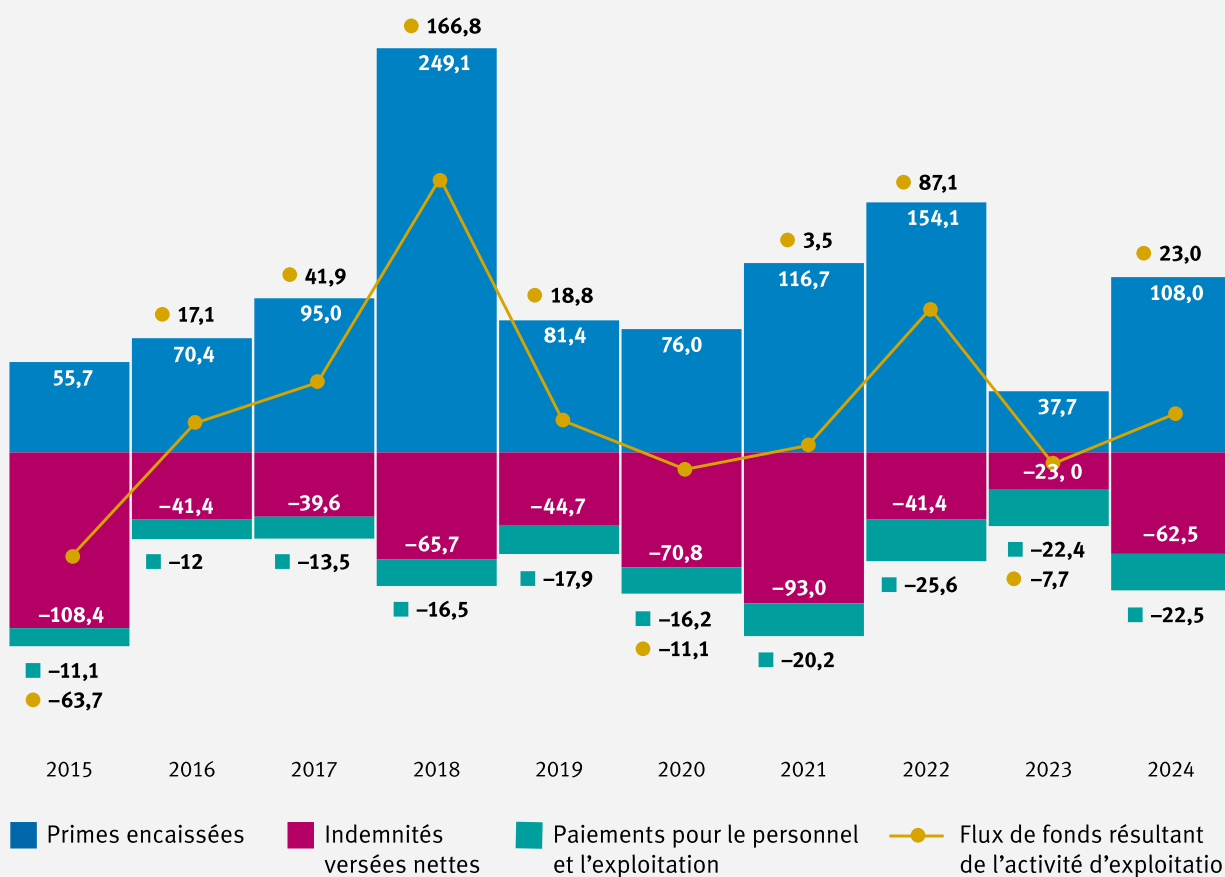
Évolution des principaux produits

Nombre de polices et garanties



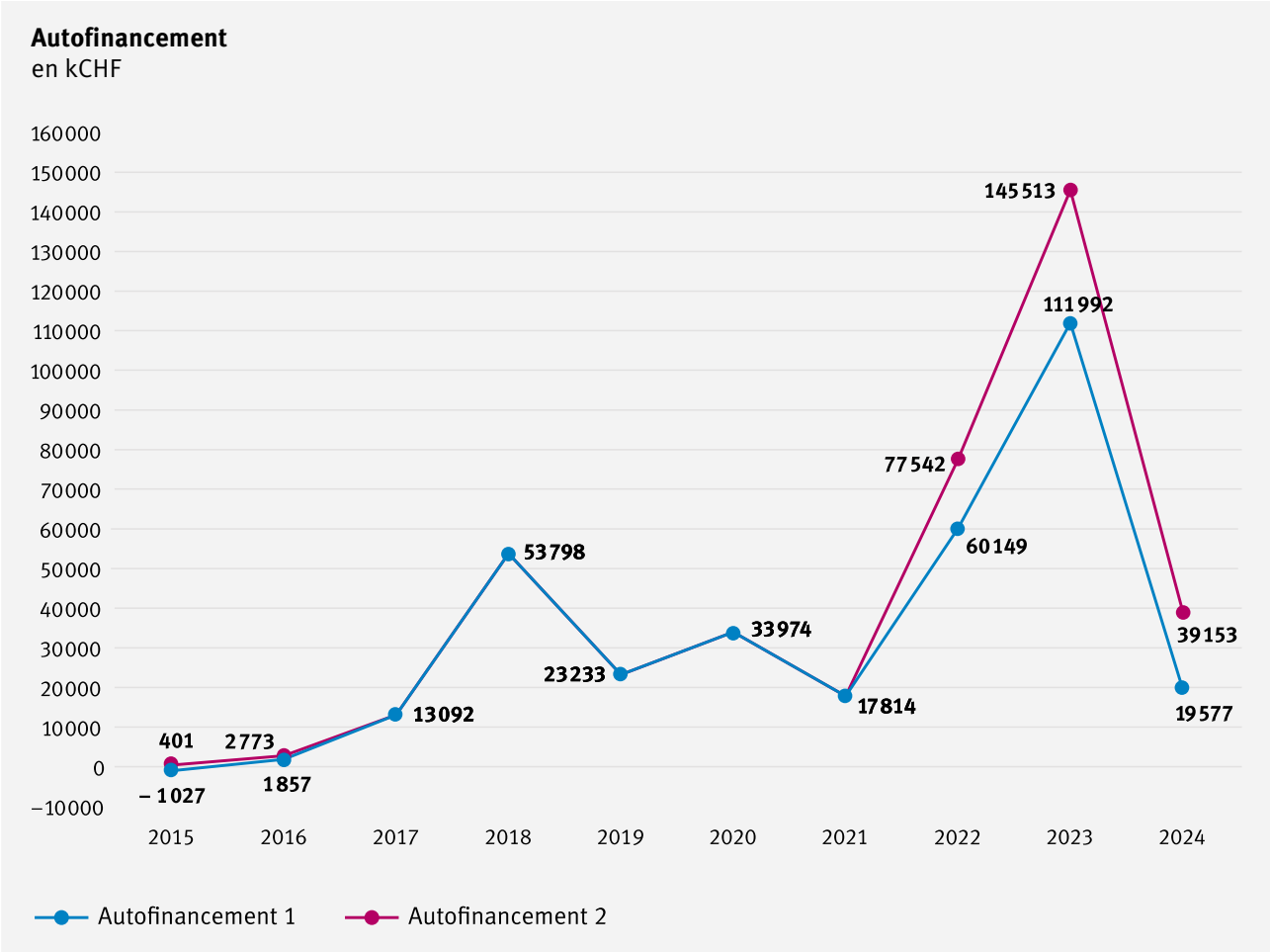
Le flux de fonds provenant des activités commerciales opérationnelles indique si les paiements des primes sont suffisants pour financer les indemnités versées ainsi que les charges d'exploitation et de personnel. Le fait que des années de primes élevées et de faibles versements d'indemnités alternent avec des années où les primes sont faibles et les sinistres élevés reflète la forte volatilité des activités de la SERV. Cumulés sur les dix dernières années, les flux de fonds sont clairement positifs. En d'autres termes, les primes encaissées sont suffisantes pour financer les indemnités à verser relatives aux sinistres et à l'exploitation opérationnelle.

Flux de fonds provenant des activités commerciales
en CHF mio.

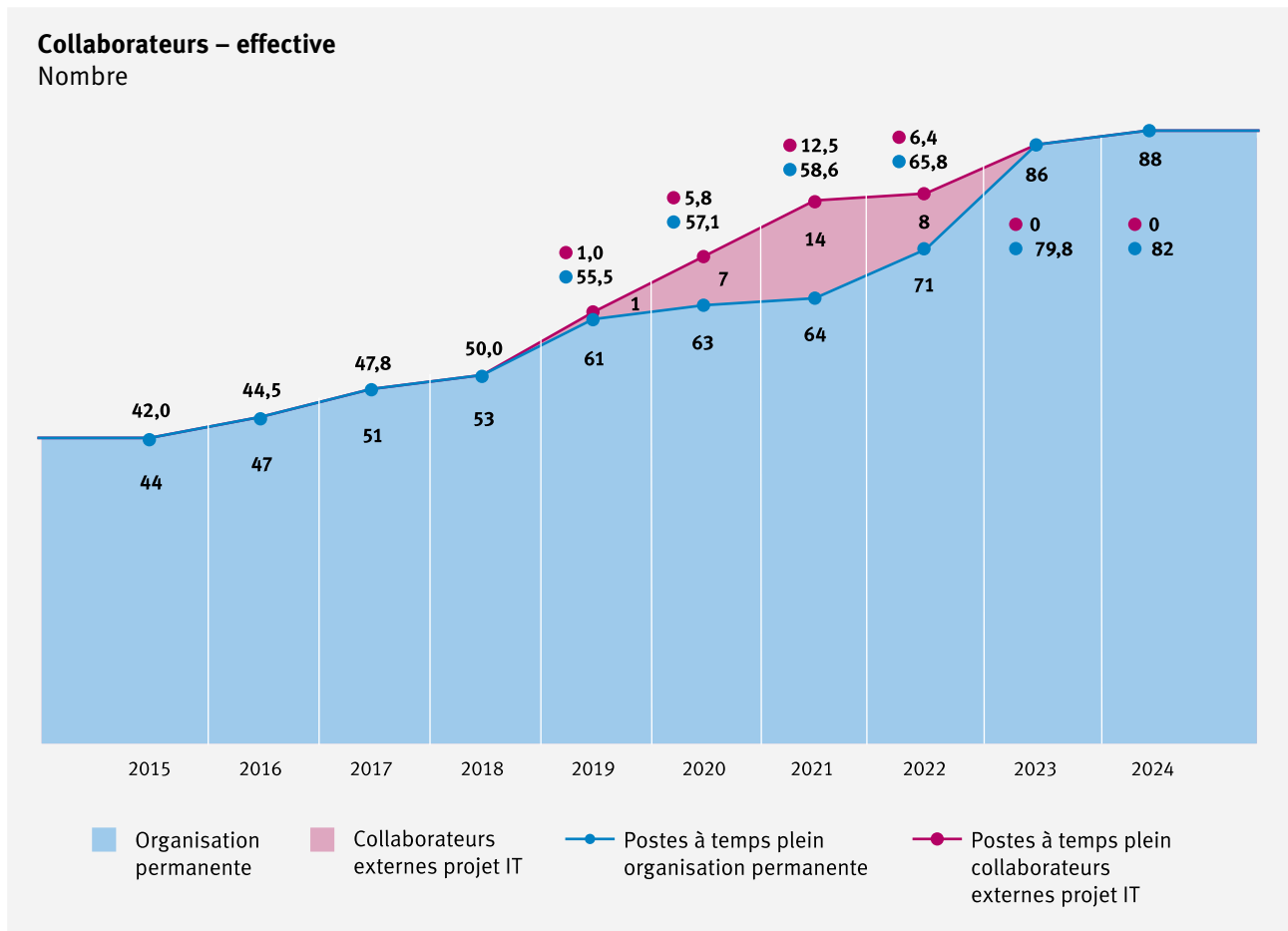


La SERV est soumise à une directive légale d'autofinancement.

La SERV est soumise à une directive légale d'autofinancement. Cela signifie qu'elle doit être en mesure de proposer ses prestations d'assurance sans bénéficier de subventions. Le calcul de l'autofinancement (AF) de la SERV montre concrètement si les primes acquises au cours de l'exercice concerné couvrent les coûts d'assurance, c'est-à-dire la perte annuelle moyenne attendue, ainsi que ceux d'exploitation (AF 1). Si l'on y ajoute les revenus du capital, dont le montant était nul ces dernières années jusqu'en 2021 inclus, on obtient l'autofinancement 2 (AF 2). La capacité d'AF 2 a été positive sans interruption depuis la fondation de la SERV. Comme l'année dernière, l'AF 2 est repassé devant l'AF 1 du fait des produits d'intérêts sur le capital de la SERV.



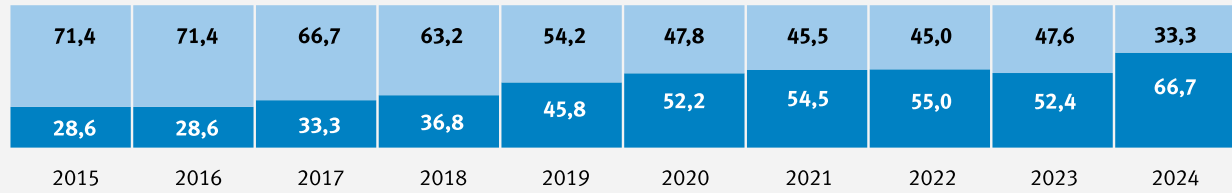
L'orientation stratégique visant à devenir un «Facilitateur commercial» reste une pierre angulaire du développement de la SERV. Dans les opérations d'assurance, l'accent est mis sur les grands projets d'infrastructures et sur la mise en œuvre de la stratégie de prospection auprès des PME. Afin d'améliorer les systèmes informatiques et faire avancer la stratégie de numérisation, des postes ont été créés au cours de l'exercice, exclusivement dans le domaine COO.



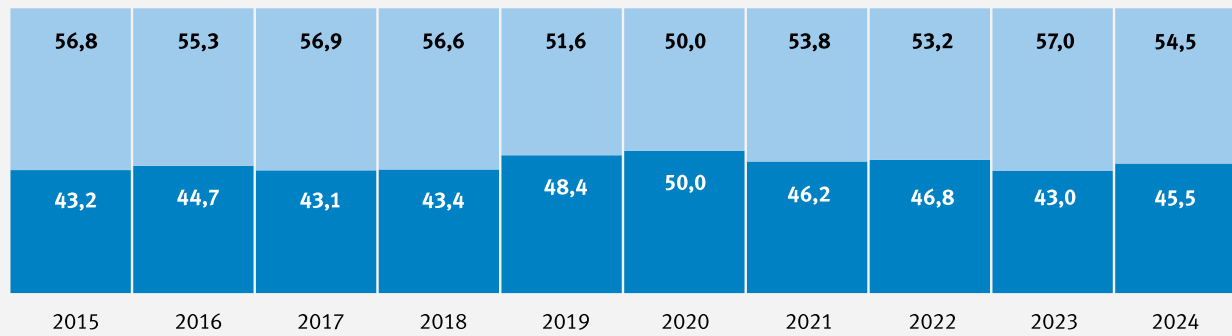
Collaborateurs – répartition par sexe

en %

Parts des effectifs des cadres en % (responsables de département et direction)



Parts des effectifs totaux en %



■ Femmes ■ Hommes

Sur le terrain

La SERV assiste et accompagne les exportateurs suisses de l'orientation stratégique jusqu'au dernier paiement de l'opération d'exportation.

Start-up suisse neustark AG

L'installation stocke le CO₂ de façon permanente dans le béton de démolition

La société neustark AG capte le CO₂ émis par les installations de biogaz et le stocke dans des déchets minéraux comme le béton de démolition afin de l'éliminer de l'atmosphère. Une installation permettant d'enrichir les granulats de béton en dioxyde de carbone a été vendue en Allemagne. Cette transaction a été accompagnée par la SERV avec une assurance de garantie contractuelle et une assurance de crédit acheteur.

Pour que la Suisse puisse atteindre l'objectif de zéro net d'ici 2050, il est nécessaire de réduire les émissions et d'éliminer également une quantité considérable de CO₂ de notre atmosphère. La start-up innovante a développé et déployé une solution qui permet d'éliminer le CO₂ de façon pérenne. Neustark est ambitieuse: la société génère déjà des émissions négatives. Son objectif est d'éliminer durablement une mégatonne de CO₂ en 2030.



«Le fait que la SERV assure nos arrières lors de l'exportation d'une installation nous aide à maintenir un rythme élevé.»

Jakob Wrulich
CFO, neustark AG

Une start-up innovante

Neustark AG est une start-up fondée en 2019 qui propose des solutions pour l'élimination durable du CO₂. La première installation entièrement commerciale a été livrée et mise en service fin 2022. L'entreprise qui emploie 95 personnes a son siège à Berne. Actuellement, 29 installations de captage et de stockage sont en service en Suisse et en Europe.



Installation de carbonatation pour le stockage du CO₂ à Biberist (CH)

La vision d'un avenir meilleur

Le preneur d'assurance SERV neustark a une vision claire: permettre le stockage pérenne du CO₂ afin d'assurer un avenir meilleur pour les générations actuelles et futures. Nous sommes particulièrement fiers d'accompagner cette entreprise visionnaire dans l'exportation d'une installation en Allemagne avec une assurance de garantie contractuelle et une assurance de crédit acheteur.

«Pour atteindre nos objectifs de zéro émission net, il est impératif d'étendre à grande échelle des solutions Climatech comme celles de neustark. À cette fin, nous devons développer et déployer rapidement notre technologie, ce qui représente également un gros effort financier. Le fait que la SERV assure nos arrières lors de l'exportation d'une installation nous aide à maintenir un rythme élevé», déclare Jakob Wrulich, CFO de neustark AG.

Vous en découvrirez davantage sur le site Internet:
www.serv-ch.com/startup-neustark-fr

Un drame historique de grande envergure

La SERV accompagne la première coproduction réunissant la RTS et Netflix

Avec la série «Winter Palace» en huit épisodes, l'entreprise de production genevoise Point Productions SA surpasse tout ce qui a été tourné jusqu'ici en Suisse. La SERV accompagne ce projet sous la forme d'une assurance de crédit de fabrication et d'une assurance de crédit fournisseur.



Sur le tournage de «Winter Palace», qui s'est déroulé en Suisse pendant 18 semaines.

Point Productions a été fondée en 1996 et s'est spécialisée dans les productions audiovisuelles et le cinéma. Les premières idées de «Winter Palace» sont nées en 2016. Le développement de la production suisse a débuté il y a plus de sept ans par la SSR/RTS et Point Productions. Pour le financement de cette production, une collaboration avec Netflix a été mise sur pied pour la première fois. Cette série en huit épisodes a vu le jour dans le cadre d'une coproduction menée avec les producteurs français Oble.

Le tournage a démarré en octobre 2023 et a duré jusqu'en mars 2024. Les moyens déployés ont été énormes: 18 semaines de tournage en Suisse, notamment dans les Alpes, 950 figurants, 6 000 pièces de costumes, une douzaine de calèches et de traîneaux et une soixantaine de techniciens et techniciennes.



«En tant qu’entrepreneurs, nous mesurons l’importance d’un acteur financier comme la SERV en Suisse dans notre secteur dont les enjeux sont méconnus.»

Point Productions SA

Dans cette activité d’exportation hors du commun, le bien d’exportation est la prestation de services à la production audiovisuelle. La SERV soutient ce projet en couvrant le crédit de fabrication et assure le risque de défaut de paiement sous la forme d’une assurance de crédit fournisseur.

«Nous pouvons saluer le professionnalisme, la qualité d’écoute et la réactivité des interlocuteurs de la SERV qui ont permis de mettre en place un plan effectif dans des délais rapides. La question du cash-flow était d’une importance capitale, dans la mesure où elle nous a permis d’honorer les contrats des équipes et des fournisseurs qui se sont investis sur le terrain sans attendre le paiement du client final. En tant qu’entrepreneurs nous mesurons l’importance d’un tel acteur financier en Suisse dans notre secteur dont les enjeux sont méconnus», a souligné Point Productions en évoquant la collaboration avec la SERV.

Vous en découvrirez davantage sur le site Internet:
www.serv-ch.com/winter-palace-fr

Le premier téléphérique urbain en Inde

La SERV accompagne le projet de l'exportateur suisse Bartholet

Les grandes villes du monde entier sont confrontées quotidiennement au chaos de la circulation. Les téléphériques offrent de multiples avantages dans les transports urbains et gagnent donc en pertinence. C'est également le cas en Inde. La SERV accompagne le fabricant suisse du téléphérique qui sera mis en service en 2025 avec une assurance du risque de fabrication et une assurance de crédits acheteur.



Production des nouvelles cabines pour le téléphérique de la ville de Varanasi en Inde.

Bartholet Maschinenbau AG planifie et construit des téléphériques dans les régions de montagne depuis plus de 60 ans. Grâce à des idées innovantes, on trouve de plus en plus souvent des remontées mécaniques dans des zones urbaines également. Les nouveaux projets comportent aussi de nouveaux risques: c'est à ce niveau que la SERV accompagne l'exportateur suisse.

Dans le cadre de ce projet exceptionnel et porteur d'avenir, l'exportateur a dû relever différents défis en raison de la situation urbaine. L'évaluation des risques environnementaux et sociaux, en particulier, a constitué une problématique majeure. Lors de la planification d'un

téléphérique dans une grande ville, l'impact sur la nature et sur les communautés concernées est très différent de celui que l'on peut attendre lors de la construction en montagne. Pour la SERV, il était crucial d'être impliquée dans le processus dès le début, dès les premières discussions sur le financement. Cela a permis d'examiner de manière approfondie tous les facteurs importants et de les prendre en compte.



«La SERV ne nous a pas seulement offert une sécurité financière, elle a aussi créé un climat de confiance dans un environnement international complexe.»

Mathias Meier

Co-CEO, Bartholet Maschinenbau AG

Cette opération d'exportation inhabituelle, avec une part de valeur ajoutée suisse d'environ trois quarts de la valeur de la commande, est assurée par la SERV. Nous accompagnons le projet avec une assurance du risque de fabrication et une assurance de crédits acheteur, pour une durée de financement de dix ans.

«Grâce à la SERV, nous avons pu réaliser avec succès notre projet de téléphérique en Inde. La SERV nous a non seulement offert une sécurité financière, mais elle a aussi créé un climat de confiance dans un environnement international complexe. La SERV offre aux exportateurs suisses un avantage décisif dans la concurrence internationale», constate Mathias Meier, co-CEO de Bartholet.

Vous en découvrirez davantage sur le site Internet:
www.serv-ch.com/varanasi-bartholet-fr